

Ça Sent le Roussi (CSR!)

PAR L'ATELIER DÉCHETS DE FRAPNA DRÔME NATURE ENVIRONNEMENT

Notre maison brûle et nous regardons ailleurs.

(Jacques Chirac, ouverture de l'assemblée plénière du IV^e Sommet de la Terre le 2 septembre 2002 à Johannesburg)

Deux problèmes et une solution

Premier problème : nous ne pourrions pas satisfaire à moyen et long terme notre besoin toujours croissant en ressources énergétiques. Les ressources combustibles de notre sous-sol sont disponibles en quantité limitée : nous les exploitons sans considération pour les besoins des générations futures et surtout, nous accentuons le dérèglement climatique en libérant toujours plus de carbone dans l'atmosphère. L'énergie nucléaire est une impasse écologique et économique : sa dangerosité est ingérable et son coût incalculable aura empêché la France d'investir pour réduire sa consommation et développer les énergies renouvelables.

Deuxième problème : nous ne savons plus que faire d'une grande partie de nos déchets. Notre organisation économique, basée sur la croissance de la production de biens matériels, a engagé notre société dans la production toujours plus importante de déchets. Ceux-ci sont enfouis en grande partie, mais les sites d'enfouissement sont pleins, ne peuvent plus s'agrandir ou se multiplier, et génèrent une pollution importante ainsi que des risques à terme pour les milieux. Ainsi, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte impose de réduire de 50 % les déchets enfouis d'ici 2025.

La solution ? Des inventeurs malins se sont mis au travail et proposent leur solution pour régler les deux problèmes : utilisons nos déchets comme ressource énergétique... Une idée simple et donc facile à vendre !

C'est rentable ?

« Valoriser » les déchets en énergie pour éviter leur enfouissement ? Cette idée n'est pas nouvelle... Elle est à l'origine de la mise en œuvre des incinérateurs. Ces équipements ont deux inconvénients majeurs : les déchets incinérés sont de mauvais combustibles car ils contiennent une part importante d'eau ; leur combustion génère des produits hautement toxiques dont certains repartent dans les milieux et impactent la santé des populations (dioxines). Plusieurs affaires graves auront amené ainsi les citoyens à refuser la construction de nouveaux incinérateurs (projets de Laveyron et de Portes-lès-Valence pour la Drôme).

En partant de Combustibles Solides de Récupération (CSR) à la place de déchets non-triés, l'incinération est relancée. Elle a toujours les mêmes inconvénients mais devient attractive économiquement dans un contexte de transition énergétique. En effet, les CSR sont fabriqués à partir de déchets mal triés à fort pouvoir calorifique comme le papier, carton, bois et plastique : leur combustion serait

meilleure et le bilan énergétique de l'opération pourrait être supérieur. Grâce à l'aide apportée par l'État pour développer de nouvelles ressources énergétiques, c'est une opération rentable pour les promoteurs de ces équipements qui utilisent la chaleur et revendent l'électricité produite par cogénération. Parallèlement, le coût de l'enfouissement des déchets est en hausse. Voilà donc les syndicats de traitement des déchets, les collectivités, qui viennent, avec l'argent public, en renfort de l'État pour développer cette filière au service des industriels concepteurs et utilisateurs de ces « chaudières ». Des opérations de communication essayant de faire croire à des accords gagnants entre collectivités et acteurs économiques, feront-elles oublier aux citoyens les hypothèses suivantes ?

1 - Incinérer, c'est polluer : l'incinération des CSR dégagera soufre, azote, chlore, fluor, brome, métaux lourds, dioxines/furanes... (Lire l'étude de l'ADEME de décembre 2015 citée dans l'encadré « C'est quoi les CSR ? ») Le filtrage des fumées renvoie les problèmes au traitement des filtres !

2 - Avec les CSR, nous poursuivons deux objectifs opposés : la société devrait engager des plans pour permettre rapidement la diminution des déchets. Les clés de cet effort collectif, exigé désormais

Ça Sent le Roussi (CSR!)

PAR L'ATELIER DÉCHETS DE FRAPNA DRÔME NATURE ENVIRONNEMENT

Notre maison brûle et nous regardons ailleurs.

(Jacques Chirac, ouverture de l'assemblée plénière du IV^e Sommet de la Terre le 2 septembre 2002 à Johannesburg)

Deux problèmes et une solution

Premier problème : nous ne pourrions pas satisfaire à moyen et long terme notre besoin toujours croissant en ressources énergétiques. Les ressources combustibles de notre sous-sol sont disponibles en quantité limitée : nous les exploitons sans considération pour les besoins des générations futures et surtout, nous accentuons le dérèglement climatique en libérant toujours plus de carbone dans l'atmosphère. L'énergie nucléaire est une impasse écologique et économique : sa dangerosité est ingérable et son coût incalculable aura empêché la France d'investir pour réduire sa consommation et développer les énergies renouvelables.

Deuxième problème : nous ne savons plus que faire d'une grande partie de nos déchets. Notre organisation économique, basée sur la croissance de la production de biens matériels, a engagé notre société dans la production toujours plus importante de déchets. Ceux-ci sont enfouis en grande partie, mais les sites d'enfouissement sont pleins, ne peuvent plus s'agrandir ou se multiplier, et génèrent une pollution importante ainsi que des risques à terme pour les milieux. Ainsi, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte impose de réduire de 50 % les déchets enfouis d'ici 2025.

La solution ? Des inventeurs malins se sont mis au travail et proposent leur solution pour régler les deux problèmes : utilisons nos déchets comme ressource énergétique... Une idée simple et donc facile à vendre !

C'est rentable ?

« Valoriser » les déchets en énergie pour éviter leur enfouissement ? Cette idée n'est pas nouvelle... Elle est à l'origine de la mise en œuvre des incinérateurs. Ces équipements ont deux inconvénients majeurs : les déchets incinérés sont de mauvais combustibles car ils contiennent une part importante d'eau ; leur combustion génère des produits hautement toxiques dont certains repartent dans les milieux et impactent la santé des populations (dioxines). Plusieurs affaires graves auront amené ainsi les citoyens à refuser la construction de nouveaux incinérateurs (projets de Laveyron et de Portes-lès-Valence pour la Drôme).

En partant de Combustibles Solides de Récupération (CSR) à la place de déchets non-triés, l'incinération est relancée. Elle a toujours les mêmes inconvénients mais devient attractive économiquement dans un contexte de transition énergétique. En effet, les CSR sont fabriqués à partir de déchets mal triés à fort pouvoir calorifique comme le papier, carton, bois et plastique : leur combustion serait

meilleure et le bilan énergétique de l'opération pourrait être supérieur. Grâce à l'aide apportée par l'État pour développer de nouvelles ressources énergétiques, c'est une opération rentable pour les promoteurs de ces équipements qui utilisent la chaleur et revendent l'électricité produite par cogénération. Parallèlement, le coût de l'enfouissement des déchets est en hausse. Voilà donc les syndicats de traitement des déchets, les collectivités, qui viennent, avec l'argent public, en renfort de l'État pour développer cette filière au service des industriels concepteurs et utilisateurs de ces « chaudières ». Des opérations de communication essayant de faire croire à des accords gagnants entre collectivités et acteurs économiques, feront-elles oublier aux citoyens les hypothèses suivantes ?

1 - Incinérer, c'est polluer : l'incinération des CSR dégagera soufre, azote, chlore, fluor, brome, métaux lourds, dioxines/furanes... (Lire l'étude de l'ADEME de décembre 2015 citée dans l'encadré « C'est quoi les CSR ? ») Le filtrage des fumées renvoie les problèmes au traitement des filtres !

2 - Avec les CSR, nous poursuivons deux objectifs opposés : la société devrait engager des plans pour permettre rapidement la diminution des déchets. Les clés de cet effort collectif, exigé désormais

par la Loi, seraient la disparition du gaspillage, le développement des filières performantes d'éco conception, de tri, de réemploi ou de recyclage. Si l'objectif est atteint, les déchets seront moins riches en combustible et leur quantité réduite. Alors veut-on réduire les déchets ou produire un combustible ?

3 - Ce n'est pas une production d'énergie renouvelable ni soutenable : les objets non-réutilisables transformés en combustibles utilisent encore les ressources non-renouvelables de la planète. Leur combustion contribue massivement au réchauffement climatique. Soyons clairs : quand nous brûlons un gobelet en plastique, nous brûlons encore du pétrole.

C'est exactement ce qu'il faut arrêter...

Les gamins nous le reprocheront

Si tous les acteurs des dossiers « déchets » affirment souhaiter s'attaquer au gaspillage, aucun ne s'engage réellement dans des mesures contraignantes pour les consommateurs, les producteurs ou revendeurs... Tous veulent laisser croire à la reprise de la croissance, qui a pour seule hypothèse la relance de la consommation des biens matériels, donc la croissance de la production de déchets !

Nous pouvons essayer de nous plonger dans l'action CSR et discuter de son rendement en parcourant les rapports et chiffres produits par de nombreux experts.

Mais nous sommes déjà manipulés, car nous admettons implicitement l'incinération des déchets et donc leur accroissement !

Bien en amont, il faut prioritairement définir le chemin concret de préservation de nos conditions de vie à long terme. Et ceci passe d'abord par la mise en œuvre des trois grands principes d'une société zéro déchet (*lire l'encadré : Pour une société zéro déchet*).

Frapna Drôme Nature Environnement et les associations partenaires du collectif drômois contre les CSR, appellent à contrer le fatalisme ordinaire pour mettre en place une évolution rapide de nos modes de vie, modes de production et de consommation. Notre survie en dépend : un monde socialement et écologiquement durable est possible et reste à construire.

C'est quoi, les CSR ?

L'appellation CSR, pour combustible solide de récupération, est un terme assez large qui regroupe tout type de déchets non dangereux solides, non constitués de biomasse uniquement, dont le pouvoir calorifique est suffisamment élevé pour présenter un intérêt en valorisation par combustion. Produits à partir de gisements de déchets municipaux ou industriels, ils peuvent être composés d'un ou plusieurs éléments suivants : pneus, plastiques, papiers/cartons, bois et déchets de bois, boues de papeterie ou de station d'épuration, textiles, déchets ménagers...

Ils proviennent notamment des refus de tri et des encombrants de déchèterie. (Extraits de l'étude ADEME : *CSR, Caractérisation et évaluation de leurs performances en combustion*, décembre 2015). Mais rien ne définit précisément leur composition, ni leur rendement, ni leur mode de combustion...

